

L'eau pat

1

L'eau patrimoine naturel, patrimoine culturel ?

L'eau, élément naturel indispensable à la survie des plantes, des animaux et des hommes appartient au patrimoine culturel en raison de l'action humaine pour l'utiliser en la canalisant, en la stockant ou en la distribuant. Canaux, étangs, rigoles, fontaines, égayoirs ou abreuvoirs en sont les témoins les plus visibles au Pays des étangs dont le nom même est évocateur.

La maîtrise de l'eau et la création des étangs

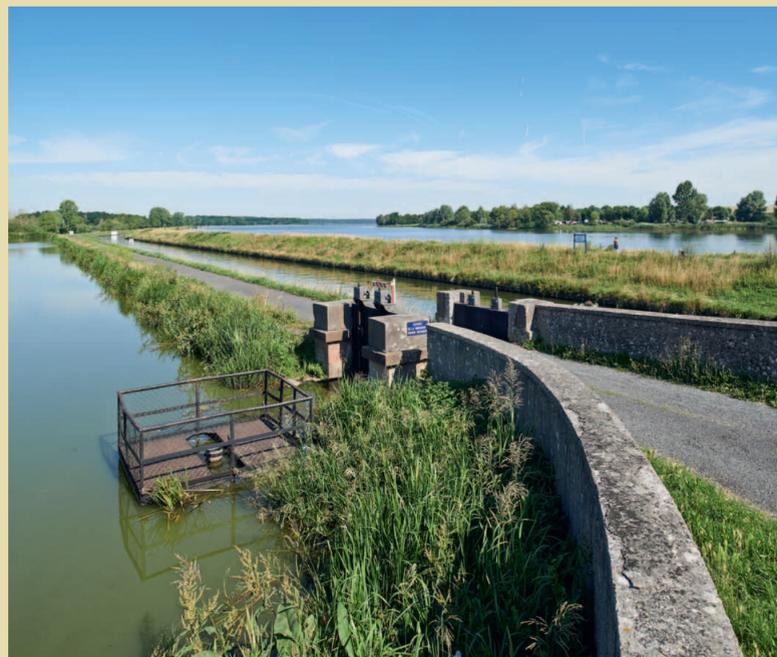
Le pays des étangs était, avant le 13^e siècle, un territoire forestier plutôt marécageux et parcouru de nombreux cours d'eau. C'est la volonté des seigneurs locaux de s'établir dans une région riche d'eau et de forêt qui a abouti à la création de nombreux étangs. Ces derniers, tout en assainissant le sol, permirent d'avoir des terres cultivables et un approvisionnement en poissons.



Carte générale des bois du comté de Réchicourt-le-Château.
AD54 E126

« Nous Raoul de Coucy par la grâce de Dieu et du Saint siège de Rome évêque de Metz...et nous Jehan comte de Linanges et de Réchicourt faisons savoir à tous que du débat que était mené entre nous et sur ce que nous Jehan comte de Linanges et de Réchicourt dit de notre volonté avons fait une chaussée et un étang qu'on dit l'étang Gunedrekin séant entre Fribourg et Rechicourt ...en bon accord dudit débat en telle manière que ledit étang et ses appartenances de chaussée et pêcheries et en tous profits sont et seront la moitié à nous évêques de Metz et l'autre moitié à nous Jehan comte de Linanges et de Réchicourt... et devons lever et maintenir la chaussée dudit étang et maintenir en bon état et peupler de poissons ledit étang. »

Extrait d'une layette conservée aux AD54 relative à la création de l'étang de Gondrexange et le partage des droits.
AD 54, B946 n°22, 1402.



L'étang de Gondrexange traversé par le canal de la Marne au Rhin.
© Région Lorraine Inventaire Général

Les étangs ont servi à alimenter le canal de flottage de bois des salines de Moyenvic (6 500 m). Les bois sont versés dans le ruisseau, l'ouverture des vannes de l'étang suffit à entraîner les bûches.



Cadastré ancien de Réchicourt de 1813, canal de flottage.
© CG57 AD57 30P 562

La présence de l'eau domestiquée par les étangs a suscité la création de nombreux domaines agricoles, propriétés seigneuriales jusqu'en 1790. Ils ont encore aujourd'hui une forte empreinte sur le paysage.



Vue aérienne du domaine de la Baronne.
© L'Europe vue du ciel



Vue aérienne du domaine de Ketzling.
© L'Europe vue du ciel



Exemples du domaine d'Albin sur les bans d'Azoudange, Fribourg et Assenoncourt.
AD54 H687, 1708 Carte des terres prés et autres héritages de la terre franche d'Albin, 1708.

2 culturel

L'eau patrimoine naturel, patrimoine culturel ?

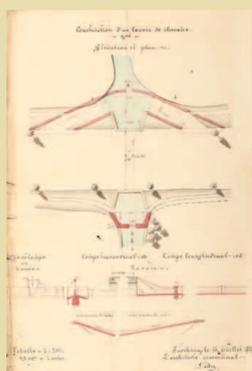
Les aménagements liés à l'utilisation de l'eau

Le réseau hydrographique dense est aménagé pour répondre aux besoins des hommes et des animaux : boire, cuire les aliments, arroser, se laver...

Les fontaines, les égayoirs et les abreuvoirs étaient nombreux dans les villages et domaines isolés comme en témoignent les documents d'archives et les cadastres anciens. Il n'en reste malheureusement que de bien rares témoins.



Le lavoir de Guermange.
© Région Lorraine Inventaire Général



Plan pour la construction
d'un lavoir à chevaux.
©CG57 AD57, AD57 10AL1072



Le lavoir de Guermange.
© Région Lorraine Inventaire Général



Avricourt, fontaine de France.
© Région Lorraine Inventaire Général



Vestige d'un bassin de retenue d'eau et d'une écluse
certainement pour le canal du moulin. © Région Lorraine

Avec la construction du canal de la Marne au Rhin, l'eau devient moyen de transport et génère la modification de l'étang de Gongrexange (et de Réchicourt) comme réservoir. L'importance des travaux de terrassement modifie le paysage et surtout fait cesser les activités liées à la présence d'un cours d'eau. Le cadastre ancien de Gondrexange (1814) montre la présence d'un moulin, de nombreuses fontaines et d'une tannerie qui disparaissent avec le canal.



Domaine du Toupet (ban d'Azoungange)
présence d'un égayoir et d'un moulin
sur le cadastre ancien. ©CG57 AD57



Photo du lavoir sur le canal.
Collection privée, reproduction
© Région Lorraine Inventaire Général



Cadastre de Gondrexange, 1814, tableau d'assemblage.
AD57 35P254. ©CG57 AD57



Le canal aujourd'hui.
© Région Lorraine Inventaire Général